



ATD Quart Monde Wallonie – Bruxelles a.s.b.l.

***La situation des plus pauvres en communauté française
Connaissance de la grande pauvreté en 2009***

Bernadette Vincent

Collection « Connaissance et engagement »

Cette publication relève de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur.
Cette loi précise entre autres que l'auteur "*dispose du droit au respect de son oeuvre lui permettant de s'opposer à toute modification de celle-ci*" et qu'il a "*le droit de s'opposer à toute déformation, mutilation ou autre modification de cette oeuvre ou à toute autre atteinte à la même oeuvre, préjudiciables à son honneur ou à sa réputation.*"
Elle rappelle que, sauf accord explicite de l'auteur, sont seules autorisées les courtes citations "*effectuées dans un but de critique, de polémique, de revue, d'enseignement, ou dans des travaux scientifiques, conformément aux usages honnêtes de la profession et dans la mesure justifiée par le but poursuivi (...).*"
Les citations visées devront faire mention de la source et du nom de l'auteur."



Publication réalisée avec le soutien de la [Communauté française](#).

Ce document s'adresse au monde associatif, aux citoyens, aux professionnels, à tous ceux qui s'engagent pour le respect de la dignité de chacun et agissent pour que les droits fondamentaux soient effectivement assurés à tous.

**Ce document forme un tout dont chaque élément doit être situé dans son contexte.
Ancrée dans la vie, la connaissance bâtie sur l'engagement et l'action est en construction permanente.
Le travail présenté a pour premier objectif d'alimenter et de soutenir les engagements des uns et des autres, pour faire progresser les droits de l'homme et la lutte contre la misère et l'exclusion.**

Nous avons fait le choix de diffuser largement ce travail non seulement pour faire connaître l'expérience et la pensée des personnes très pauvres (et de ceux qui s'engagent à leurs côtés) mais aussi pour qu'il soutienne et inspire d'autres démarches de connaissance qui renforcent les projets et les combats menés avec eux et à partir d'eux.

Nous vous proposons de découvrir dans notre collection "**Documents de référence**" quelques textes qui situent clairement les enjeux de telles démarches et leurs exigences pour qu'elles servent réellement les plus pauvres et contribuent effectivement à lutter contre la misère et l'exclusion.

La collection "**Connaissance et engagement**" publie des travaux réalisés par des personnes engagées dans la durée aux côtés des personnes et familles très pauvres.

La collection "**Croisement des savoirs et des pratiques**" publie des travaux construits collectivement à partir d'échanges entre des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et des personnes d'autres milieux, en mettant en oeuvre les conditions d'un réel croisement tel que décrit dans la « Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale »

La collection "**Nous d'un peuple**" publie des interventions construites collectivement par des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elles ont été conçues pour engager un échange entre personnes de différents milieux, mais toujours avec des personnes en situation de pauvreté.

La collection "**Regards croisés**" confronte les points de vue de différents acteurs sur une même question, y compris celui de personnes vivant la pauvreté

Sommaire

Résumé.....	4
Données générales.....	5
Etre reconnu comme être humain, participer à l'humanité.....	5
Ecologie et pauvreté.....	5
« Entendre les plus pauvres ».....	6
Les pauvres nous dérangent et c'est tant mieux.....	6
Question de santé.....	7
Choix difficiles.....	7
« Professionnels de la santé, vous avez un rôle important dans la réalisation de nos projets ».....	7
Petite enfance.....	7
Un ménage sur huit peine à payer ses frais de santé.....	8
L'habitat.....	8
La mixité sociale dans les quartiers.....	8
Logement social.....	8
Habitat « provisoire ».....	8
Les sans-abri.....	9
« Pas de ramassage forcé pour les sans abris ! ».....	9
L'aide sociale.....	9
Comment aider et accompagner les familles dans la grande pauvreté ?.....	10
L'éducation.....	10
Illettrisme, alphabétisation et place dans la communauté humaine, que voulons-nous ?.....	10
L'analphabétisme, un véritable handicap !.....	11
Question de justice.....	11
La formation doit s'adapter à la population carcérale.....	11
La prison, mode de gestion des populations précarisées ?.....	11
Conclusions.....	12

Résumé

Quelle connaissance a-t-on de de la pauvreté et particulièrement des plus démunis en Belgique francophone en 2009 ?

Le Centre de Documentation d'ATD Quart Monde Wallonie – Bruxelles publie des *revues de presse bimestrielles francophones*¹ en sélectionnant des articles selon une grille de lecture liée aux Droits de l'Homme et aux grands domaines de la vie.

Cette analyse présente une **synthèse de ces écrits de presse** sur l'année 2009 à propos de la pauvreté, dans les grands domaines de vie (revenu, travail, aide sociale, éducation, santé ...), en s'attardant particulièrement à la situation des plus démunis.

¹Revues de Presse disponibles au Centre de Documentation d'ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles, Av. Victor Jacobs, 12 - 1040 Bruxelles.

Données générales

C'est sans doute ce paradoxe qui la caractérise le plus : **Bruxelles** est la région du pays qui compte le plus de pauvres alors qu'elle produit, et de loin, la plus grande richesse. La richesse produite dans la capitale par habitant, est pourtant deux fois supérieure à celle produite en Flandre et trois fois à celle enregistrée en Wallonie. Le paradoxe n'est qu'apparent ; une bonne partie de cette richesse profite à des non-Bruxellois. Sa situation géographique et son statut de capitale européenne exerce un attrait évident sur les grandes multinationales qui y ont établi un siège...

Au total, 22% de la population bruxelloise vit dans un ménage sans emploi rémunéré. La cause majeure, c'est un problème flagrant de qualification. Près de 23% des jeunes de 18 à 24 ans ont quitté prématurément l'école, n'ayant décroché au mieux qu'un diplôme d'enseignement inférieur (13,8% pour l'ensemble du pays). Pour les étrangers non européens, leur score est de 42,6% ! Leur faible qualification à laquelle s'ajoutent les discriminations à l'embauche, explique des écarts importants de revenus. Plus de 25% des Bruxellois vivent sous le seuil de pauvreté... Un défi que la Région bruxelloise devra relever, ce sera celui de la lutte contre la pauvreté !

Etre reconnu comme être humain, participer à l'humanité...

Inspiré de l'ouvrage « Pauvreté, dignité et droits de l'homme² » : *« Les personnes pauvres ne demandent pas d'abord plus de moyens financiers ou plus de confort, elles demandent plutôt avant tout, d'être considérées comme des êtres humains semblables aux autres ... avec le sentiment souvent justifié que ce n'est pas le cas... On pourrait penser qu'il va de soi qu'un être humain appartient à l'humanité, y participe, et pourtant elles parlent sans cesse de la honte, de la souffrance d'être traitées comme rien. »*

Que la participation soit considérée comme un levier essentiel pour lutter efficacement contre la pauvreté constitue une grande avancée qui répond aux aspirations des personnes qui en sont victimes. L'ancrage dans des textes légaux de cette reconnaissance est très important.

Ecologie et pauvreté

Les problèmes environnementaux et la 'relance verte' ne peuvent accroître les inégalités sociales. Si l'on considère les impacts de pollution que nous subissons, on touche aux questions de santé publique, mais aussi à la capacité d'échapper ou de s'adapter aux dégradations environnementales. Par exemple, pour éviter une pollution on peut déménager si on a les moyens financiers ; on peut protester si on possède les connaissances suffisantes ; on peut faire pression si on a un réseau social suffisamment étendu.

Si l'on considère les impacts sur l'environnement, ils sont aussi liés aux inégalités sociales. On peut en effet observer que, en moyenne, les personnes les plus sensibilisées aux problèmes de l'environnement sont aussi celles qui polluent le plus. Cela s'explique : les personnes disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont mieux informées mais disposent également d'un revenu plus élevé... être riche permet d'avoir une grosse voiture, de chauffer un grand logement... ce qui n'est pas compensé par le fait de manger bio !

De plus, ce sont les ménages favorisés qui ont recours aux primes à l'isolation etc...

²Pauvreté – dignité – droits de l'homme. Les 10 ans de l'accord de coopération. décembre 2008
<http://www.luttepauvrete.be/rapport10ansaccord.htm>

Si l'on veut éviter que la 'relance verte' n'approfondisse les inégalités sociales, il faut trouver de nouvelles approches, mais aussi créer de nouveaux projets qui associent lutte contre la pauvreté et écologie³.

« Entendre les plus pauvres »

« Nous pensons que le terme 'crise' sert essentiellement de repère chronologique dans l'histoire, car au regard de la pauvreté, la crise est permanente », écrivaient des militants de Luttes, solidarité, travail (LST) dans le Rapport général sur la pauvreté en 1994.

La crise est permanente et de tous les instants. « *Que l'argent manque, c'est un souci du matin jusqu'au soir, jusqu'à en attraper la migraine, témoignent des membres du Mouvement ATD Quart Monde. Nous cherchons des solutions et souvent nous n'en trouvons pas, nous angoissons, nous stressons...* »

Il faut aussi parler des travailleurs pauvres qui souffrent de situations trop précaires et de salaires insuffisants.

« *Souvent, nous n'osons pas dire nos difficultés de peur qu'on nous tombe dessus, qu'on nous fasse des misères en plus au lieu de nous aider* » expliquent des membres d'ATD.

Il y a du chemin à parcourir pour entrer en dialogue. « *Il ne suffit pas de mettre les gens en présence pour qu'ils se parlent vraiment... Les capacités de verbalisation sont inégales, les mots ne veulent pas dire la même chose* ».

Les pauvres nous dérangent et c'est tant mieux...

Contrairement à ce qu'elle avait annoncé dans un premier temps, la STIB ne demandera pas aux mendiants qui fréquentent ses installations de quitter les lieux. Et l'on s'en réjouit. Les stations de métro sont souvent leur dernier refuge en hiver. Mais, reconnaissons le, la présence des mendiants dans les transports en commun nous indispose. Face à leur main tendue, nous ne savons quelle attitude adopter. Est-ce en les repoussant de notre champ visuel que nous viendrons à bout de la mendicité ? N'est-il pas grand temps de regarder ce problème en face et de s'attaquer aux racines de la pauvreté en investissant dans des politiques efficaces à long terme ?

Il y a aussi ces immigrés en situation illégale que les Etats membres de l'Union européenne a décidé de renvoyer chez eux par avions charters souvent dans la plus grande discrétion...

Il y a aussi ces hommes et ces femmes que l'on continue d'entasser dans nos prisons sans aucun respect pour leurs droits les plus élémentaires. Il est tellement plus facile de les soustraire à notre vue que de réfléchir à un autre type de peine ou d'investir dans leur réinsertion sociale.

Oui les pauvres nous dérangent, et c'est tant mieux, car ils nous obligent à sortir de notre torpeur et à regarder le monde tel qu'il est avec ses inégalités, ses injustices et ses exclusions

³Voir aussi nos analyses sur le thème « écologie et pauvreté » : [Lutter durablement contre la pauvreté. I. Analyse du plan fédéral 2004 – 2008](#), [Lutter durablement contre la pauvreté. II. Analyse du plan fédéral 2009 – 2012](#), [Lutter durablement contre la pauvreté. III. Réflexions critiques, Ecologie et pauvreté](#), [Rendre la Terre habitable aujourd'hui, et aussi demain](#)

Question de santé.

Choix difficiles

L'aggravation de la pauvreté entraîne une dégradation de la santé... Pour être en bonne santé, il faut pouvoir se soigner, se nourrir correctement, habiter un logement décent dans un environnement non pollué, avoir un revenu... Se nourrir ou se loger ? *« Tu dois choisir : ou tu paies ton loyer mais tu ne peux pas manger convenablement, et encore moins te soigner, ou tu soignes ta santé et tu ne paies pas ton loyer, mais alors tu finis par te retrouver dehors. »*

Lorsque l'argent se fait rare, on le dépense d'abord pour les besoins de base. La santé, tant qu'elle ne pose pas de problèmes importants et urgents, ne figure pas dans les priorités. Lorsque les soucis de santé deviennent vraiment une menace pour la vie, alors la santé passe avant tout quitte à perdre son logement.

Des solutions existent ! Elles exigent une volonté politique. Rénover les logements sociaux existants, en construire de nouveaux, mais aussi assainir l'environnement dans les quartiers pollués, investir dans l'enseignement pour mieux comprendre et gérer sa santé...

Les inégalités concernant la santé doivent être comblées, c'est une question d'éthique et de justice sociale⁴.

« Professionnels de la santé, vous avez un rôle important dans la réalisation de nos projets ».

Telle est l'interpellation du Quart-Monde lors des journées 'Santé conjugée' de septembre 2009.

« ... A cause des problèmes de manque d'argent et de moyens, nous sommes plus sensibles à la maladie, aussi bien physiquement que moralement... Pourtant, il faut tenir malgré la maladie... Il nous est difficile d'avoir de l'aide de quelqu'un, faute d'argent et aussi parce qu'une aide familiale qui entre dans la maison, cela nous fait peur... Nous nous sentons épiés, surveillés... Nous ne pouvons pas nous permettre de montrer que nous sommes fragiles de peur qu'on nous juge incapables et qu'on nous place nos enfants... Nous ne sommes pas des 'cas' mais des personnes avec des sentiments, des émotions, des besoins... »

Petite enfance

Les inégalités de santé se marquent dès la petite enfance, nous dit l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE), dans son nouveau rapport annuel. Ces inégalités s'accroissent et frappent les enfants dès leur plus jeune âge. Ainsi, en 2004, 17% des familles avec des enfants de 0 à 15 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Les familles monoparentales sont les plus touchées : le risque de pauvreté y est trois fois plus élevé.

Si le constat de l'augmentation de la pauvreté n'est pas neuf, ni même ses conséquences sur la santé, le regard de l'ONE sur la petite enfance est intéressant à plus d'un titre. Non seulement parce que ses données recouvrent une bonne part de la population belge depuis plus de 15 ans mais aussi parce que l'ONE travaille au plus proche des jeunes familles.

Dès son plus jeune âge donc, l'enfant issu de famille socialement et économiquement défavorisée ne part pas avec les mêmes chances... Excès pondéral, santé bucco-dentaire et langage sont trois points clés analysés par l'ONE chez les enfants de 9 mois à 2 ans et demi.

⁴ Voir [Les inégalités sociales de santé : Où en sommes-nous depuis le Rapport général sur la pauvreté ?](#), [Projets, pauvreté et santé](#), [Santé et pauvreté en 2007](#)

Un ménage sur huit peine à payer ses frais de santé

Dans notre pays, quatre ménages sur dix sont confrontés à des problèmes de santé chroniques. Ces ménages dépensent en moyenne entre 155 et 226 euros par mois pour leurs soins de santé. L'importance du montant des frais mensuels pour malade chronique explique qu'un tiers des ménages concernés, soit un ménage belge sur huit, rencontre des difficultés financières à cause de ces frais de santé. C'est ce qui ressort d'une étude menée par la Mutualité chrétienne (MC) auprès d'environ 6.000 de ses affiliés. L'étude précise que les personnes en difficulté sont surtout des personnes isolées, des familles monoparentales et des ménages qui vivent sous le seuil de pauvreté. Pour 53% d'entre eux, les difficultés financières sont telles qu'ils renoncent à des soins médicaux nécessaires. C'est évidemment une situation intolérable. La MC constate que le système de maladie-invalidité belge présente de graves lacunes et demande un revenu décent pour les invalides.

L'habitat

La mixité sociale dans les quartiers...

Françoise Noël, sociologue, professeur à l'ULB, nous dit que le discours sur la mixité sociale n'est généralement dirigé que sur certaines populations cibles et pas sur d'autres. Alors que si vous prenez le concept de mixité sociale au sens large, si elle est vraiment une vertu extraordinaire, elle devrait agir dans les deux sens.... Et ce n'est pas le cas ! Donc c'est une notion très idéologique.

A l'ancien hôpital militaire d'Etterbeek, des réaménagements ont été effectués et l'on y trouve des logements sociaux et des logements libres... le politique est très fier de cette 'mixité'. Mais quand vous allez dans ce quartier, il n'y a pas de mixité relationnelle, les gens ne fréquentent pas les mêmes endroits et ils ne se parlent pas !

La mixité, ce n'est pas quelque chose qui se décrète, c'est d'abord du relationnel et des rapports sociaux.

Logement social

Le logement social ne peut satisfaire les besoins de nombreuses familles en attente d'un logement adapté au nombre de personnes composant ces familles. Elles sont obligées de vivre ou plutôt de survivre, dans une promiscuité intolérable. On peut alors parler d'un certain 'abritat' social où l'essentiel est que les familles disposent d'un 'toit', d'un 'abri' pour se protéger des agressions du dehors, boire, se laver, se vêtir et dormir...

Habitat « provisoire »

L'association « La Main dans la Main » nous dit qu'en Région wallonne, **12.000 personnes vivent actuellement dans des campings ou parcs résidentiels.**

Même si c'est parfois un choix, une grande partie des personnes y vivent à la suite d'accidents de la vie qui ont vu leurs revenus s'effondrer. « *Ceux qui choisissent d'y vivre sont dans une dynamique de survie* ». Du fait que ces lieux sont destinés au loisir, il s'y pose d'énormes problèmes pour ceux qui y vivent de manière permanente. Ne pas être comme tout le monde, ne pas habiter ou vivre comme les autres, ça dérange !

Dans les comités de gestion des campings, les locataires n'ont pas le droit de vote. Seuls les propriétaires ont le droit de vote, ce sont les plus aisés, les plus forts. Ils font des accords avec la commune pour mettre les plus pauvres dehors. Ils font monter les prix pour chasser les gens et leur rendre la vie impossible... « *La mixité sociale est difficile, là où les gens en parlent, ça va mieux* ».

Dans leur grande majorité, les habitants permanents des campings veulent y rester mais avec la possibilité d'avoir les mêmes droits aux infrastructures et le même accès aux services que les autres citoyens.

Les sans-abri

L'ASBL Diogènes d'aide aux sans-abri prévoit qu'à Bruxelles, « *de l'ordre de 100 personnes refuseront l'hébergement d'urgence et passeront le prochain hiver à la rue* » malgré les efforts divers et variés prévus.

« Comme chaque année, les politiques vont nous sortir un plan Grand Froid ... des mesures très chères et très partielles sans réponses de fond, construites et structurelles. Donnez un lit d'urgence à une personne sans abri, elle dormira au chaud une nuit. Donnez-lui les moyens d'habiter, elle sera logée toute l'année. » Pour Diogène, ce n'est pas un simple problème de places et de couvertures, c'est que, pour eux, l'offre ne répond pas aux besoins. Il faut trouver des solutions mieux ciblées ; cela nécessite une approche en profondeur et des réponses structurelles encore insuffisantes.

« Pas de ramassage forcé pour les sans abris ! »

C'est la conviction de trois éminents spécialistes de l'humanitaire : « *...revenir à la coercition serait une lamentable régression, ces ramassages de force sont les pires solutions* ».

Notre société ne devrait-elle pas, de toute urgence, cesser de produire des sans-logis ? Ne devrait-elle pas mettre un frein à son propre processus d'exclusion ? En instaurant, par exemple, un revenu minimum universel, en construisant « d'abord et avant tout des logements où l'on puisse être pauvre » mais aussi « des asiles où l'on puisse être fou » et des entreprises « où l'on puisse être improductif ».

Si le ramassage forcé des sans-abri n'est qu'un leurre, dans la mesure où il déplace seulement le problème sans le résoudre, seule une intervention combinée en aval et en amont du phénomène des sans-abri pourrait nous en rapprocher.

L'aide sociale

En Belgique, 15% de la population vit sous le seuil de pauvreté, 18% en Wallonie. Le CPAS est considéré comme le dernier filet de la sécurité sociale. D'année en année, le nombre de bénéficiaires du RIS augmente régulièrement de 2%. Mais depuis fin 2008, les chiffres dérapent. Plus 6 à 7% pour 2009 et entre 7 à 8% sans doute pour 2010 ! Personne ne s'attendait à pareille progression. Les CPAS ont tiré la sonnette d'alarme, ils peuvent difficilement faire face aux besoins générés par la crise et l'explosion du chômage et demandent un refinancement structurel.

Les CPAS jouent aux pompiers dans les problèmes de surendettement, les demandes d'intervention pour payer l'énergie, le loyer, les frais médicaux, toutes ces aides sociales le plus souvent à la charge des seuls pouvoirs locaux.

Et la capitale est confrontée, de surplus, à la prise en charge des demandeurs d'asile en lieu et place des centres d'accueil saturés depuis des mois sans aide supplémentaire de l'Etat. « Le CPAS de Bruxelles n'en peut plus... »

Comment aider et accompagner les familles dans la grande pauvreté ?

Le Groupe Agora, né il y a 10 ans suite au rapport général sur la pauvreté, et qui mène d'une façon permanente un dialogue avec les familles concernées par la grande pauvreté, des professionnels de l'aide à la jeunesse et le Centre pour l'égalité des chances, a mené une réflexion sur le sujet.

Les réponses doivent tenir compte de la volonté des parents qui veulent garantir un meilleur avenir pour leurs enfants de manière durable. La grande pauvreté empêche d'y arriver seul. Cet avenir doit être construit sur le long terme. Cela implique un dialogue permanent et dans la durée avec la famille et les jeunes ainsi qu'une connaissance de leurs conditions de vie réelles permettant d'assurer le travail d'accompagnement le mieux adapté.

Face à la précarisation, de nouveaux services se sont créés mais certains se situent dans une logique sécuritaire ou de contrôle social...Les moyens octroyés au travail de prévention ne sont pas suffisants pour permettre d'enrayer la spirale négative qui se met en œuvre pour l'enfant, le jeune et la famille dès que leurs conditions de vie se fragilisent.

Certaines familles en grande difficulté craignent de s'adresser aux professionnels car elles ressentent le risque d'être culpabilisées et d'être renvoyées vers les secteurs d'aide à la jeunesse, de la psychiatrie ou vers le judiciaire.

Dans ce contexte d'inquiétude généralisée, les familles ont de plus en plus de mal à comprendre le fonctionnement des services ! Les responsables politiques, à chaque niveau de pouvoir, doivent donc tout mettre en œuvre pour que les conditions de vie des familles changent, pour que les droits fondamentaux soient effectivement respectés. Ils doivent garantir les moyens pour que les professionnels puissent prendre des risques et s'engager, après un vrai dialogue avec les personnes concernées. Cela leur permettra de mettre en place une stratégie qui libère, c'est-à-dire qui considère l'intérêt de la famille à long terme, en lui permettant de se reconstruire pour bâtir un meilleur avenir.

L'éducation

Illettrisme, alphabétisation et place dans la communauté humaine, que voulons-nous ?

Monique Couillard (ATD Quart Monde) partage sa réflexion dans le Journal de l'Alpha :

...Partir des plus pauvres, de ceux qui vivent la pauvreté et l'exclusion sociale depuis des générations nous apporte un éclairage unique sur les fondements de l'exclusion. Ils mettent en question une analyse qui situe les causes de la pauvreté dans des carences ou des erreurs individuelles.

Il faut travailler au niveau de l'histoire de familles très pauvres sur plusieurs générations, resituer les plus pauvres dans l'Histoire, leur rendre cette histoire et, par là, leur redonner une identité. Ce travail met en évidence un peuple du courage, de la résistance, dont les efforts incessants ne sont quasi jamais reconnus mais qui s'acharne, envers et contre tout, non seulement à survivre mais surtout à donner un avenir à ses enfants.

Mais cela est mal compris ou ignoré par notre société qui agit souvent à contresens.

Partir des plus pauvres, ce n'est pas stigmatiser un groupe précis mais c'est une dynamique qui vise à ne laisser personne derrière..., ce n'est pas mener une recherche sur la situation socio-économique de ces populations majoritairement illettrées, mais aller à la rencontre de ces personnes.....Si nous prenons au sérieux les personnes vivant la pauvreté et l'exclusion, si nous leur permettons de développer leur savoir collectif, si nous devenons co-acteurs en croisant nos connaissances, nos réflexions et nos compétences, alors ce projet ne sera pas un rêve mais une utopie qui nous fera avancer...⁵

⁵Voir les très nombreuses analyses sur le thème du droit à l'éducation : <http://www.atd-quartmonde.be/Liste-des-publications.html>

L'analphabétisme, un véritable handicap !

Près d'un Belge sur dix éprouve des difficultés à lire...le fait de ne savoir ni lire ni écrire est un véritable handicap. Comment trouver un job, vérifier une note de salaire... cela isole l'individu qui en a honte. « *Il faut beaucoup de courage pour avouer que l'on ne sait pas lire.* »⁶

Comment faire pour atteindre ce groupe cible ? La clé du problème repose sur chacun d'entre nous. C'est la responsabilité de la société entière.

Et les associations d'alphabétisation... On constate qu'il n'y a quasi pas de personnes d'origine belge dans ces associations (1%). Il y a lieu de s'inquiéter de cette situation qui ne permet pas d'atteindre les objectifs de cohésion sociale et d'interculturalité souvent affirmés.

Les auteurs de cette 'recherche-action' remettent en cause la vision classique de l'alphabétisation pour prôner son intégration dans des processus d'animation et de participation visant le changement social : « *La spécificité des publics francophones les plus précarisés, c'est qu'il nous obligent à nous repositionner et à travailler avec eux pour gagner le droit à l'instruction pour tous. Et aussi à interpeller les pouvoirs publics pour alléger la manière d'agir.* »

L'ASBL Lire et Ecrire insiste sur l'importance de détecter dès l'école les enfants en difficulté, d'avoir recours à des remédiations, aux apprentissages différenciés et à une formation initiale des enseignants.

Mais ils insistent aussi sur l'importance de travailler avec les associations de lutte contre la misère et les CPAS. C'est bien cette approche collective et complémentaire qui doit aujourd'hui guider les stratégies de lutte contre l'illettrisme.

Question de justice...

La formation doit s'adapter à la population carcérale.

A partir de Chroniques de la Ligue des droits de l'Homme : Nos prisons enferment une large majorité de personnes issues des classes populaires dont une grande partie n'a pas de diplôme... Pourquoi n'y a-t-il pas un plan pour transformer les prisons en écoles ?

La mission dévolue actuellement à la prison par la société est quasi exclusivement sécuritaire... L'éducation et la formation en prison, à l'exception des formations professionnelles dispensées par la promotion sociale, ne relèvent pas de la responsabilité de l'Etat mais est prise en charge par des associations qui se disputent les subsides et les places disponibles.

Pour que le droit à la formation en prison devienne réalité il faut des centaines de force supplémentaires : des professeurs qui connaissent le terrain, des espaces de formation, du matériel...

De plus, il faut que la formation s'adapte à la population carcérale, immigrés, prisonniers non belges qui ne comprennent pas nos langues ou personnes précarisées et illettrées.

La prison, mode de gestion des populations précarisées ?

Florence Dufaux, intervenante sociale en prison, sociologue et criminologue, écrit dans le Journal du Droit des jeunes : en moins de trente ans, la population carcérale a augmenté de 74% ! Or, de nombreuses études criminologiques indiquent qu'il n'y a pas plus de délinquance aujourd'hui qu'auparavant ; elle prend peut-être d'autres formes et paraît plus médiatisée.

⁶ Voir : [Alphabétisation et exclusion](#)

Enfin, si la prison exacerbe les inégalités socio-économiques entre détenus, tous les individus ne sont pas égaux devant la justice pénale. En effet, ce sont principalement des personnes précarisées qui se trouvent soumises à la peine de prison. Cela ne veut pas dire que celles-ci commettent plus de délits mais elles sont prioritairement retenues dans les maillons de la chaîne pénale. Cela nous amène à penser la prison comme ultime maillon de relégation sociale, ce qui ne résout en rien la question de la réinsertion, et à la considérer comme un espace attentatoire aux droits et à la dignité de la personne humaine.

En cette période de précarité économique et après l'échec des politiques sociales, le discours du Ministre consiste à dire que c'est en investissant dans le répressif qu'on crée de l'emploi et redynamise l'économie. L'argument interpelle, il tend à confirmer que l'enfermement apparaît, en période de précarité, comme un mode de gestion des populations fragilisées.

Conclusions

En période de crise, la pauvreté, la relégation sociale et l'exclusion s'accroissent. Les tensions sont exacerbées entre les pauvres (« nationaux » et immigrés) mais aussi contre les pauvres. On en trouve des traces dans tous les domaines de la vie.

Pourtant, vouloir faire « disparaître les pauvres » est une absurdité humaine, sociale, politique. C'est pourtant une des tendances de cette année 2009 : hors du métro, hors de l'école, hors du chômage (et même plus hors de l'emploi), hors des logements et de la ville, hors de la vie en société (en étant enfermé en prison ou en asile),...

Face à une situation qui empire, quelle réponse politique... mais aussi sociale ?

Éditeur responsable :
Régis De Muylder
Av. Victor Jacobs, 12
1040 – Bruxelles

Année 2010